

Cadre réservé à l'administration : Inscription le : / / Dossier complet Dossier incomplet

ÉTAT CIVIL

Mme M. Nom Prénom(s)

Adresse

Code postal |_|_|_|_|_| Commune

Tél. portable |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mail

Date de naissance |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

TARIFS CONFÉRENCES > Cochez la ou les case(s) correspondantes pour vous inscrire

Normal (trimestriel)	Fidélisation (annuel)	Couple ¹ (trimestriel)	Couple ¹ (annuel)
<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 285 €	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> 500 €

TARIFS ATELIERS > Cochez la ou les case(s) correspondantes pour vous inscrire et précisez le nom de votre atelier

Atelier d'enseignement et culture générale - 16H / TRIM.	<input type="checkbox"/> 270 € : tarif plein <input type="checkbox"/> 195 € : tarif adhérents
Atelier d'enseignement et culture générale - 16H / AN	<input type="checkbox"/> 90 € : tarif plein <input type="checkbox"/> 65 € : tarif adhérents
Pratique sportive 12H / TRIM.	<input type="checkbox"/> 210 € : tarif plein <input type="checkbox"/> 150 € : tarif adhérent

PIÈCES À FOURNIR (obligatoire) :

- Dossier d'inscription administrative dûment complété et signé
- Une photo d'identité pour votre carte d'auditeur

RÈGLEMENT³ :

- Carte bancaire au secrétariat de l'UTL
- Sur l'ensemble des tarifs proposés, aucun remboursement ne sera effectué une fois l'inscription validée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, ci-après.

En cochant cette case, j'accepte de recevoir par e-mail les actualités de l'UTL.⁴

Fait à

le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature du candidat (obligatoire) :

1- Le tarif couple est de 500 € pour deux personnes. Pour bénéficier du tarif couple les adhérents doivent justifier d'une même domiciliation.

2- Le tarif parrainage est de 500 € pour deux personnes. Le parrainé ne doit pas être inscrit dans les deux dernières années à l'UTL.

3- L'UTL offre la possibilité d'un règlement en trois fois uniquement pour les tarifs annuels.

4- Selon l'article 4, § 1 du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous possédez un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance. Vous pouvez exercer ce droit d'accès et de rectification en vous adressant à l'Université du Temps Libre.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'UTL est réservée aux adultes quel que soit leur niveau d'études.

Elle est ouverte aux étudiants de l'Université de Toulon sur présentation de leur carte d'étudiant attestant de leur inscription pour l'année 2022-2023, sans paiement de droits d'inscription supplémentaires. Les droits d'inscription sont fixés pour la période définie.

La carte d'adhérent permet l'accès aux conférences et doit être présentée à la demande des professeurs ou intervenants ou en cas de contrôle par les services de l'UTL. Les intervenants ne doivent

pas accepter un auditeur à titre d'essai sans l'aval de la Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance (DFPA).

L'UTL s'efforce de respecter le programme; toutefois, pour des raisons majeures indépendantes de sa volonté, certaines interventions peuvent être remplacées, déplacées, voire annulées.

L'usage des téléphones portables est interdit pendant les cours et conférences. Il est interdit d'enregistrer ou de filmer une conférence (propriété intellectuelle).

Dans le cadre de sa participation aux diverses activités de l'UTL Toulon, chaque adhérent, lycéen ou enseignant accepte volontairement, de manière expresse et à titre gracieux, d'être filmé(e) et /ou photographié(e) et est conscient du fait que son image peut être diffusée dans le cadre précis des activités de l'UTL Toulon.

Chaque adhérent est personnellement responsable de son matériel et ne peut engager la responsabilité de l'Université de Toulon en cas de perte ou de vol. Aucune inscription ne sera remboursée.

AUTORISATION / PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS :

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

Autorise l'Université de Toulon à utiliser toute prise de vue photo et vidéo me concernant pour l'ensemble de ses supports de communication internes et externes, sites internet, intranet et réseaux sociaux de l'Université de Toulon et supports audiovisuels et multimédias. Cette autorisation est valable sans limite de durée et sans compensation financière présente ou future.

Par la présente, je renonce à toute poursuite à l'encontre de l'Université de Toulon pour l'exploitation des images réalisées dans le respect de la déontologie.

Fait à Toulon, le Signature :